

RENDEMENTS RREGOP



Ce bulletin s'adresse aux participants et aux prestataires du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).

Mars 2012

RENDEMENT DE 3,5 % EN 2011

La caisse des participants du RREGOP a affiché un rendement de 3,5 %, en 2011. Il s'agit d'un rendement comparable au 3,7 % réalisé par les indices de référence utilisés pour mesurer sa performance.

La caisse des participants du RREGOP est investie dans 13 catégories d'actifs et ses placements sont très bien diversifiés. Cette diversification permet de diminuer la volatilité du rendement de la caisse, puisque la performance négative d'une catégorie, au cours d'une période donnée, est généralement compensée par la performance positive d'une autre catégorie.

Le principe de diversification a bien fonctionné en 2011, ce qui a permis d'afficher un rendement positif de la caisse, malgré une année difficile pour les marchés boursiers. Les 13 catégories d'actifs, dans lesquelles la caisse du RREGOP est investie, sont regroupées dans quatre sous-ensembles, qui ont rapporté les rendements suivants :

- Les actions détenues par la caisse du RREGOP ont affiché un rendement de - 4,4 %, en 2011. Les actions des sociétés canadiennes ont diminué de 10,6 %, tandis que les actions des sociétés des États-Unis ont progressé de 4,6 %.

- Les titres à revenu fixe ont affiché un rendement de 9,8 %, en 2011. Ce sous-ensemble est principalement composé d'obligations, dont le rendement s'est élevé à 10,1 %.
- Les placements sensibles à l'inflation ont progressé de 14,4 %, en 2011, grâce à des rendements de 11,0 % pour les immeubles et de 23,3 % pour les infrastructures.
- Les fonds de couverture ont eu un rendement de 0,5 %.

UNE PERSPECTIVE À LONG TERME

La caisse des participants du RREGOP a été constituée pour faire face à des engagements à long terme. Dans ce contexte, il est intéressant d'analyser son rendement sur de longues périodes.

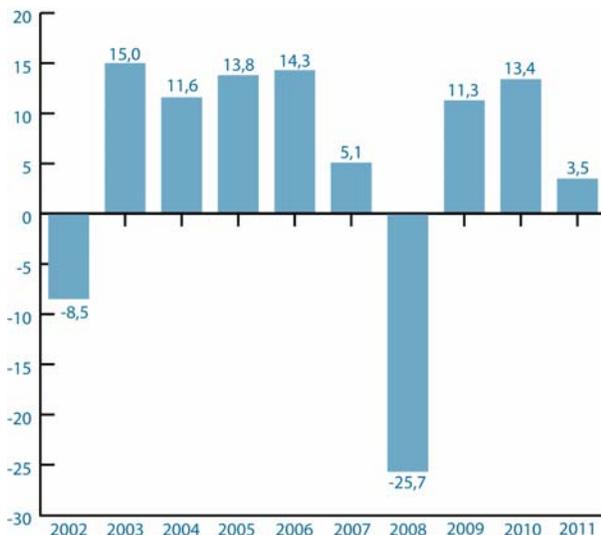
Au cours de la dernière décennie, qui couvre les années 2002 à 2011, la caisse du RREGOP a affiché un rendement annuel moyen de 4,5 %. Si on ajoute 10 ans à la période analysée, soit de 1992 à 2011, le rendement moyen grimpe à 6,9 % et si on remonte à la création du RREGOP, en 1973, on constate que le rendement moyen a été de 9,3 %.

UN FONDS DE 42 MILLIARDS DE DOLLARS

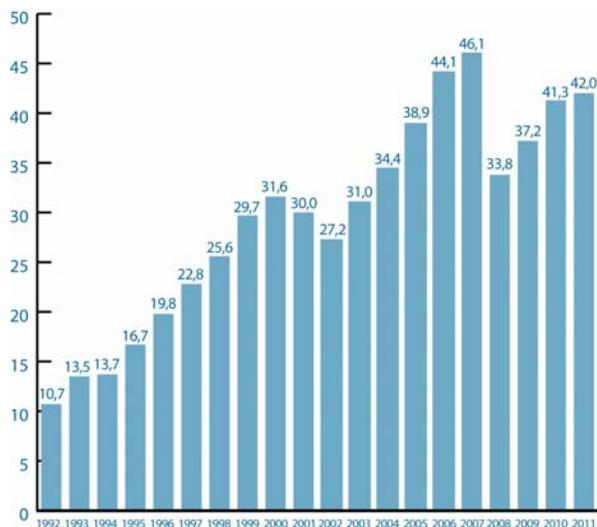
Au cours de l'année 2011, le fonds 301 de la Caisse de dépôt et placement, dans lequel est investie la caisse des participants du RREGOP, a augmenté de 700 millions de dollars, passant de 41,3 milliards de dollars au 31 décembre 2010 à 42 milliards de dollars au 31 décembre 2011.

Rappelons que, selon la règle générale, la caisse des participants du RREGOP paie environ la moitié des prestations de ce régime et que l'autre moitié est assumée par le gouvernement.

Évolution du rendement de 2002 à 2011
(en pourcentage)



Évolution du fonds 301 – RREGOP
(en milliards de dollars)



POUR NOUS JOINDRE

Internet : www.carra.gouv.qc.ca

418 643-4881 (région de Québec)
1 800 463-5533 (sans frais)

Personnes sourdes ou malentendantes
418 644-8947 (région de Québec)
1 855 317-4076 (sans frais)

Commission administrative des régimes
de retraite et d'assurances
475, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 5X3

© Gouvernement du Québec, 2012

POUR VOUS TENIR INFORMÉ, ABONNEZ-VOUS À NOTRE LISTE DE DIFFUSION ÉLECTRONIQUE

L'abonnement à la liste de diffusion électronique de la CARRA vous permet d'obtenir de l'information sur les nouveautés concernant les différents régimes de retraite qu'elle administre. En misant sur le développement durable, la CARRA désire privilégier ce mode de communication plutôt que d'utiliser de la documentation papier. La liste de diffusion est accessible par notre site Internet, sous l'onglet « Liste de diffusion » et à l'adresse suivante : www.carra.gouv.qc.ca/liste.